

Novembre 2017



## SHOW ME YOUROPE 2017/18 APPEL À PROJETS

SHOW ME YOUROPE, en partenariat avec l'Institut des Hautes Études des Communications Sociales (Bruxelles) lance officiellement la troisième édition de son concours annuel : « **Les contours d'une Europe démocratique** », afin de célébrer la première Année européenne du Patrimoine Culturel en 2018.

Il est souvent reproché à l'Union européenne de fonctionner avec des institutions qui sont à la fois inaccessibles et trop éloignées des citoyens ordinaires. Et si les choses changeaient ? Et si les citoyens européens s'approprièrent véritablement les lieux, les espaces et les visages qui les représentent ? À vous de jouer !

### LE CONCOURS

Votre mission ? Concevoir un bâtiment, une agora ou un monument alliant esthétique et sentiment d'appartenance à l'Union européenne. Votre projet doit commémorer et incarner les valeurs d'ouverture et d'engagement, et promouvoir l'idée d'une Europe qui nous appartient, à nous, ses citoyens.

Ce concours vous offre l'opportunité de partager votre vision de la démocratie européenne avec d'autres citoyens, ainsi que la possibilité d'être récompensé par un prix et de participer à une exposition qui aura lieu à Bruxelles, au cœur de l'Union européenne.

Trois catégories sont proposées, au choix du candidat :

1. **Un lieu de de vie pour la démocratie européenne** — un bâtiment qui ferait la fierté de l'Union européenne en tant que futur lieu pouvant accueillir une institution de l'Union européenne
2. **Une agora pour la démocratie européenne** — un plan de la ville ou d'un quartier, qui permettrait aux gens de se sentir plus proches des institutions européennes
3. **Un monument pour la démocratie européenne** — une structure symbolique destinée à célébrer l'Union européenne

Les candidatures seront soumises à un jury au sein duquel seront invités des professionnels du monde des arts et de l'architecture, ainsi que des représentants d'institutions européennes et/ou de municipalités belges — *Plus d'informations concernant le jury à venir.*

## DÉTAILS TECHNIQUES

Ce concours est ouvert aux étudiants (qu'ils suivent une formation en architecture ou non) ainsi qu'à tous ceux ayant un goût prononcé pour l'art et l'architecture, professionnels ou amateurs passionnés par la création, la conception et l'innovation ! Vous devez être âgé de 18 ans ou plus.

Les candidatures de groupe (c'est-à-dire les candidatures pour présenter un projet d'équipe) sont autorisées, et vivement encouragées. Si vous concourez en équipe, l'un d'entre vous doit être désigné comme étant le chef d'équipe ; il ou elle deviendra ainsi le principal point de contact entre l'équipe qu'il représente et les organisateurs du concours.

Il n'existe aucune restriction concernant la hauteur, la largeur, la proportion ou encore la forme du projet soumis.

Les candidats sont libres de recourir au support de leur choix pour présenter leur projet. Sont par exemple acceptés les dessins, les peintures, les photographies, les vidéos et les maquettes. Nous encourageons vivement les candidats qui voudraient recourir à plusieurs supports à la fois.

Sera laissé au participant le choix du lieu qui accueillera le bâtiment, l'agora ou le monument qu'il ou elle aura imaginé. Si nous estimons que la plupart des participants souhaiteront proposer un projet destiné à améliorer la ville de Bruxelles, l'endroit choisi peut techniquement se situer n'importe où.

Ce concours se veut être une plateforme où le design et la création suscitent la réflexion et le débat. Il n'est pas prévu de réaliser sur le terrain les travaux proposés.

## CRITERES DE SÉLECTION

Plusieurs critères seront pris en compte par le jury : qualité du projet proposé mais aussi motivation et originalité de la vision du candidat.

## ÉTAPES DU CONCOURS

Le concours comporte deux étapes :

### ÉTAPE 1 : CANDIDATURE ÉLECTRONIQUE

**Les candidats doivent s'enregistrer en ligne en complétant le formulaire électronique.**

Votre candidature doit comporter :

- Un titre (pas plus de dix mots, en anglais ou en français).

- Une description brève du projet (350 mots maximum, dans la même langue que celle du titre du projet, dans laquelle vous exposerez votre motivation, et présenterez votre projet, votre choix des médias utilisés, le lieu où vous souhaitez voir votre projet prendre forme...)
- Des fichiers illustrant ledit projet (jusqu'à 6 fichiers sont autorisés, avec une taille maximale n'excédant pas les 50 Mb)

**Chaque candidat ne peut soumettre qu'un seul projet, soit individuel, soit en groupe.**

**Date limite pour soumettre votre candidature : 15 février 2018 à 23h00 (heure locale).**

## ÉTAPE 2 : EXPOSITION

**Les candidatures que le jury aura retenues seront exposées à Bruxelles lors d'une exposition le mardi 20 mars 2018.** Nous inviterons les candidat(e)s sélectionnés à participer à cette exposition, où ils se verront chacun accorder un espace dans le lieu de l'événement, et où ils pourront exposer leurs œuvres à l'aide du ou des support(s) de leur choix. Si une candidature de groupe est sélectionnée pour l'exposition, il sera demandé au représentant de l'équipe d'indiquer quels membres de l'équipe participeront à l'événement.

Des prix seront également remis aux candidat(e)s ayant présenté les meilleurs projets, lors d'une cérémonie spéciale — *Voir ci-dessous pour plus de détails sur les prix !*

## PRIX

- **Un premier prix de 500 euros** récompensant le meilleur projet
- **Un second prix de 300 euros**
- **Un troisième prix de 100 euros**
- **Un prix « Coup de cœur » de 100 euros**

Les trois premiers prix seront décernés par le jury. Le prix « Coup de cœur » sera basé sur le vote du public lors de l'exposition.

## REGLES ADDITIONNELLES

Ce concours est ouvert à toute personne âgée de 18 ans ou plus (sauf les organisateurs du concours et leur famille proche, ainsi que les membres du jury et leurs proches).

Chaque candidature doit être le fruit de la réflexion candidat (ou de l'équipe, quand il s'agit d'une candidature groupée). Le ou la candidat(e) (ou les membres de l'équipe) doit également en détenir les droits d'auteur. Une candidature ne peut enfreindre les droits d'auteur, ou d'autres droits légaux, de qui que ce soit, ou violer toute autre loi.

Les organisateurs du concours se réservent le droit de disqualifier toute candidature qui ne respecte pas les caractéristiques techniques et les lois du concours, ou qui (selon les organisateurs du concours) a une attitude offensante ou déplacée pour quelque raison que ce soit. Les organisateurs du concours se réservent également le droit de disqualifier une

candidature si le candidat ne collabore pas de façon appropriée dans l'organisation de l'exposition, ou si son comportement est tel qu'il nuirait à la réputation du concours.

Les organisateurs du concours pourront éventuellement accorder des bourses aux candidats conviés à l'exposition et qui pourraient rencontrer des problèmes financiers pour venir à Bruxelles, et qui n'ont pas d'autres moyens d'obtenir un soutien financier. Ce type de bourse sera cependant fonction du budget disponible, et ne sont pas garanties. Nous conseillons aux étudiants de solliciter un soutien financier de leur école ou université, si cela est possible. Dans le cas où un candidat ou une équipe ne pourrait pas se rendre à Bruxelles pour l'exposition, nous tenterons de trouver une solution pour exposer leur travail malgré leur absence. Les organisateurs du concours se réservent le droit d'offrir un espace d'exposition à un autre projet, si aucun arrangement ne peut être trouvé.

En s'engageant dans le concours, les candidats autorisent Show Me Yourope ainsi que l'Institut des Hautes Études des Communications Sociales (Bruxelles) à utiliser leurs noms et leurs candidatures (y compris les formes modifiées et éditées de leurs candidatures, et les œuvres dérivées de celles-ci, telles que des traductions) pour toutes finalités associées au concours et à l'exposition qui se tiendra (y compris pour la finalité de la publicité liée à l'exposition), et aux publications à but non commercial, de quelque nature que ce soit (y compris les publications en ligne).

Les membres du jury seront désignés par les organisateurs du concours. Pour s'assurer du bon déroulement du concours, les organisateurs du concours se réservent le droit faire appel à un sous-panel du jury (dans lequel siègerait un, ou plusieurs, membre(s) du jury), pour évaluer les projets soumis.

Les décisions rendues par les organisateurs du concours, par le jury, et par tout sous-panel de jury sont définitives.

## **CONTACTER LES ORGANISATEURS DU CONCOURS**

Il est possible de contacter les organisateurs du concours à l'adresse suivante :  
[info@showmeyouroe.eu](mailto:info@showmeyouroe.eu)

Veillez noter que les candidatures ne seront pas acceptées si elles sont envoyées par e-mail. Veuillez utiliser exclusivement le formulaire électronique *ad hoc*